Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1481

Rubrik: Sports de rue

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les rollers font fêtes séparées

Si la glisse urbaine est un esprit, la confrontation reste un grand jeu. Si le roller est un sport, la compétition devient un événement. Entre concours ludique et *contest* sponsorisé, Lausanne, capitale du roller, hésite en deux week-ends d'août 2001.

La topographie de Lausanne, qui pose tant de problèmes aux planificateurs des transports, convient à merveille aux dévaleurs de pente non motorisés. Pas étonnant que les rollers du monde entier aient été attirés par les rues de la capitale vaudoise, bituminées et bichonnées à la suisse, lisses comme des pistes et pentues comme des rampes d'accélération.

Avec les années, les associations qui portent et organisent, tant que faire se peut, les pratiquants du patin ou de la planche à roulettes ont su s'imposer comme les promoteurs compréhensifs d'un sport de rue en plein essor, d'une pratique culturelle typiquement urbaine, d'un «esprit roller fait de liberté, d'apesanteur et de tolérance»[1]. Les subventions communales ont fini par suivre, pour l'exploitation du «skate-park» de Sévelin 36 et pour le fonctionnement de l'Association «La Fièvre du roller», organisatrice depuis 1994 de l'annuel «International contest» (IRCL). D'emblée, c'est la grande fête des roulettes, célébrée dans la joie et le soleil, dans les rues de Lausanne et au stade Pierre-de-Coubertin, un week-end de la fin août.

L'écho médiatique et la participation des as mondiaux du roller aidant, la manifestation et son budget ont pris de l'ampleur, la transformant progressivement en un événement nécessitant et suscitant l'intérêt des sponsors internationaux. Les modestes «sans alcool mais pas sans idées» du début ont passé dans l'ombre des grandes marques.

Autant dire que le clash était programmé entre les «purs» de La Fièvre et les «commerciaux» qui ont fini par vendre le titre même de la manifestation à son principal sponsor. Cette année, Lausanne a donc droit d'abord à la 8e édition de l'IRCL, la grande fête de la glisse urbaine qui a joyeusement déroulé ses libres fastes du 10 au 13 août dans les rues et à Sévelin 36, lieu-culte tout naturellement choisi comme repli. Deux semaines plus tard, c'est au tour du «Bluewin Urban Contest 2001» d'occuper (en anglais) la ville, la zone de Vidy et même la région, avec une course entre Lausanne et Morges.

Ainsi va la vie de toute organisation en ces temps de repli individualiste, qui mine le réservoir à bénévoles, et de désengagement public, concrétisé par les mandats de prestation et autres formes d'«outsourcement». Ou bien l'initiative peine à trouver de l'écho et s'épuise progressivement, ou bien elle réussit son inscription au calendrier des grandes manifestations et devient la proie de ses «souteneurs», qui surfent sur sa notoriété à elle – et réciproquement d'ailleurs.

Entre glisse urbaine et envol «médiatico-commercial», entre esprit roller et professionnalisation, les deux groupes d'organisateurs lausannois ont choisi chacun leur camp. Ils roulent désormais sur des voies parallèles. Mais peut-être que tout le monde y trouve finalement son compte. *yj*

[1]«Glisse urbaine. L'esprit roller: liberté, apesanteur, tolérance», *Autrement*, Collection «Mutations», N° 205, juin 2001. Avec, en ouverture, un entretien avec Emmanuelle Bigot intitulé «Lausanne: l'avant-garde européenne du roller.»

Perspectives électorales

Jeunes sportifs, chiens méchants et vieux renard

La perspective des élections communales semble donner des idées aux députés vaudois, surtout quand ils sont par ailleurs municipaux radicaux de la capitale. Deux d'entre eux se sont distingués par des postulats développés l'automne dernier, auxquels le Conseil d'Etat a répondu par des rapports à discuter lors des sessions de septembre et octobre prochain, quelques semaines ou jours avant les élections à la Municipalité de Lausanne, les 28 octobre et 19 novembre 2001.

Le député Olivier Français est revenu en octobre 2000 sur un sujet qui lui tient à coeur depuis longtemps: l'aménagement du temps de travail scolaire des jeunes talents dans le domaine de la culture et du sport. Il en avait déjà fait le thème de deux interventions au Conseil communal, soit une interpellation en 1995 et une motion en 1998; à cette dernière, la Municipalité devrait bientôt donner réponse, avec la collaboration du motionnaire, élu municipal au printemps 2000, responsable des Travaux. Pour l'heure, le Conseil d'Etat se dit prêt à mettre sur pied des « structures particulières aptes à réaliser les ambitions sportives ou artistiques des élèves dans le respect de leur personnalité et de l'école vaudoise». Le gouvernement parle aussi de respect de la planification financière cantonale.

Quant à la députée Doris Cohen-Dumani, par ailleurs directrice des Ecoles depuis 1994, elle a développé le 28 novembre 2000 un postulat demandant au Conseil d'Etat de prendre des mesures urgentes au sujet des chiens dangereux ou de combat. Le gouvernement se retranche derrière les compétences fédérales et communales, mais promet un projet de loi sur la police des chiens pour le second semestre 2002, après les élections cantonales.

En vieux renard, le troisième candidat radical, le directeur des Finances et député Francis Thévoz, préfère les interventions improvisées à la tribune du Grand Conseil ou dans les colonnes des journaux pour assurer l'entretien d'une popularité qu'il soigne avec un mélange original d'instinct, de roublardise et de goût du paradoxe. *yj*